



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Association Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs

18 rue de la Sous Préfecture BP 197 59524 HAZEBROUCK CEDEX

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs

18 rue de la Sous Préfecture BP 197 59524 HAZEBROUCK CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Papillons Blancs d'Hazebrouck et environs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 6 juin 2024

KPMG SA



Jocelyn SCAMPS

Associé

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	70 578,46	70 578,46		
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licence, ...	52 995,45	52 995,45		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 791 518,04	628 035,49	1 163 482,55	1 124 528,22
Constructions	31 261 313,39	17 459 071,61	13 802 241,78	13 638 873,36
Installations technique, matériel et outil. indus.	3 717 855,76	3 085 225,87	632 629,89	600 353,51
Autres immobilisations corporelles	5 384 940,12	3 872 307,07	1 512 633,05	1 571 534,48
Immobilisations corporelles en cours	1 949 867,01		1 949 867,01	1 144 802,15
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou dons destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	150,00		150,00	150,00
Autres titres immobilisés	214 877,87		214 877,87	214 788,27
Prêts				
Autres	6 495,12		6 495,12	201 384,13
Total (I)	44 450 591,22	25 168 213,95	19 282 377,27	18 496 414,12
Comptes de liaison (1)				
Total (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	63 977,80		63 977,80	72 987,84
Autres approvisionnements				1 472,45
En cours de production (biens et services)				
Stock de produits et de marchandises				
Autres stocks				2 787,12
Fournisseurs débiteurs	20 167,16		20 167,16	10 592,75
dont avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	1 621 230,43	1 806,63	1 619 423,80	2 163 517,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	827 364,90		827 364,90	1 043 487,05
Valeurs mobilières de placement	5 207 409,07		5 207 409,07	1 613 706,79
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	8 998 313,20		8 998 313,20	12 368 170,90
Charges constatées d'avance	57 684,64		57 684,64	70 908,49
Total (III)	16 796 147,20	1 806,63	16 794 340,57	17 347 630,39
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Total (IV)				

Bilan Combiné - Actif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'émission des emprunts (V)				
Total (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Total (VI)				
Ecart de conversion Actif (VII)				
Total (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI+VII)	61 246 738,42	25 170 020,58	36 076 717,84	35 844 044,51

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements ou services concernés

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R314-96 du CASF

(1) Détail des comptes de liaison annexé		
(2) Dont à moins d'un an :		
(2) Dont à plus d'un an :		
Engagements reçus	458 957,00	490 489,00

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 147,55	1 147,55
Fonds propres complémentaires	456 686,21	456 686,21
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
dont écarts de rééval. sur bien avec droit reprise		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 134 073,00	1 182 073,00
Autres (hors réserves ESMS sous gestion contrôlée)		
Excédents et réserves affectés à l'investissement	6 861 823,44	6 097 496,19
Réserves de compensation des déficits	452 326,37	452 326,37
Réserves de compensation des charges amortissement	1 861 423,84	1 861 423,84
Excédents affectés à couverture du besoin en FDR	369 177,13	369 177,13
Autres réserves (des ESMS sous gestion contrôlée)		
Reports à nouveau		
Reports à nouveau hors activités SMS	517 665,87	517 665,87
Reports à nouveau activités SMS non contrôlée	162 347,76	162 347,76
Reports à nouveau des activités SMS ss gest ctrlé	592 527,16	303 037,37
Dépenses refusées par l'autorité de tarification		
Charges des activités SMS prise en compte différée		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Résultat hors activités SMS	655 257,98	413 289,88
Résultat des activités SMS non contrôlées		
Résultat des activités SMS ss gest contrôlée	628 453,46	592 527,16
Situation nette (sous total)		
Fond propres consommable		
Subventions d'investissement	1 158 484,10	1 278 598,75
Provisions régl. pour couverture du besoin en FDR	12 243,33	12 243,33
Provisions régl. relatives aux immobilisations		
Provisions régl. relatives aux autres élém. actif		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées	203 544,34	177 794,34
Droits de l'affectant ou du remettant		
Total (I)	15 067 181,54	13 877 834,75
Compte de liaison		
Total (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	6 150 739,52	6 354 854,49
Total (III)	6 150 739,52	6 354 854,49
PROVISIONS		
Provisions pour risques	55 234,62	53 728,44
Provisions pour charges	2 222 400,82	2 472 604,25
Total (IV)	2 277 635,44	2 526 332,69

Bilan Combiné - Passif arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

	Libellé	Net	Net A-1
	Dettes		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres assoc.)		
	Emprunts et dettes auprès des étb. de crédit (2)	7 840 659,58	8 000 069,09
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Avances et acomptes reçus sur comm. en cours		
	Redevables créditeurs	62 657,44	43 962,77
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	763 353,01	987 869,76
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	3 314 284,81	3 434 928,44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	87 445,70	83 045,50
	Autres dettes (5)	511 045,54	438 448,76
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	1 715,26	96 698,26
	Total (V)	12 581 161,34	13 085 022,58
	Ecarts de conversion Passif (VI)		
	Total (VI)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+III+IV+V+VI)	36 076 717,84	35 844 044,51

(1) Dont comptes 1201 et 1291 res /cont tiers fin	628 453,56	592 527,16
(2) Dont concours bancaires et soldes cr banques		
(3) En particulier : caut versées par res. entrée		
(4) Dont à plus d'un an		
(4) Dont à moins d'un an	763 353,01	987 869,76
(5) Dont fonds majeurs protégés et tutelles :		
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1205		
(1) : Dont résult. ss gest. contrôlée / cpte 1295		

- (1) dont compte 1201 résultats sous contrôle de tiers financeurs
et dont compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrées dans l'établissement
(4) dont à plus d'un an
dont à moins d'un an
(6) Dont fonds des majeurs protégés

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	23 826,00	23 881,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		-559,91
dont ventes de dons en nature		
dont ventes de biens relatives activés sms		
Ventes de prestations de service	3 443 591,76	3 412 310,20
dont parrainages		
dont ventes de prestations relatives activités sms	264 374,41	256 366,75
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	20 100 412,71	19 324 721,85
dont contributions financ. des autorités de tarif.	19 490 214,59	18 650 312,37
Vers. des fondateurs ou conso. dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	80 346,97	80 572,44
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amort, deprec, prov, trans de charges	1 883 603,21	1 945 729,95
Utilisations des fonds dédiés	443 255,15	556 370,54
Autres produits	4 210 034,25	3 937 381,99
Total I	30 185 070,05	29 280 408,06
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		-2 787,12
Autres achats et charges externes	4 280 208,22	4 629 542,44
Aides financières	118 144,43	111 457,21
Impôts, taxes et versements assimilés	1 282 117,65	1 271 559,21
Salaires et traitements	15 625 414,41	14 358 689,43
Charges sociales	5 561 876,43	5 216 951,86
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 915 545,03	1 861 025,55
Dotations aux provisions	83 647,90	331 259,82
Reports en fonds dédiés	239 140,18	359 508,05
Autres charges	120 490,84	93 434,32
Total II	29 226 585,09	28 230 640,77
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	958 484,96	1 049 767,29
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres val mobilières et créances actif immobili		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur prov, deprec et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions val mobil. de placement	138 325,74	19 885,09
Total III	138 325,74	19 885,09
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, aux deprec et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	143 688,93	158 878,25

Compte de Résultat Combiné arrêté au 31/12/2023 (toutes écritures)

Libellé	Net	Net A-1
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions val mobil. de placemnt		
Total IV	143 688,93	158 878,25
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-5 363,19	-138 993,16
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	953 121,77	910 774,13
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital	386 480,65	98 933,91
Reprises sur prov, déprec et transferts de charges		
Total V	386 480,65	98 933,91
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion		135,00
Sur opération en capital	8 343,98	
Dotations aux amort, aux déprec et aux provisions	25 750,00	
Total VI	34 093,98	135,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	352 386,67	98 798,91
Participation des salariés aux résultat (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	21 797,00	3 756,00
Total des produits (I + III + V)	30 709 876,44	29 399 227,06
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	29 426 165,00	28 393 410,02
EXCEDENT OU DEFICIT	1 283 711,44	1 005 817,04
dont Résultat hors activités SMS	250 939,29	-17 880,80
dont Résultat des activités SMS non contrôlées	404 318,69	431 170,68
dont Résultat des activités SMS ss gest contrôlée	628 453,46	592 527,16
Incorporation du résultat antérieur		
RESULTAT AU BILAN	1 283 711,44	1 005 817,04
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestation en nature		
Bénévolat		
Total		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
Total		



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023

Table des matières

1	OBJET SOCIAL	4
2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	5
3	DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE	6
4	FAITS CARACTÉRISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	7
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	7
5	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	8
5.1	Principes généraux	8
5.1.1	Changement de méthode comptable	8
5.2	Principales méthodes comptables	8
6	INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN	9
6.1	Actif immobilisé	9
6.1.1	État de l'actif immobilisé	9
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
6.1.3	Frais d'établissement	11
6.1.4	Autres titres immobilisés	11
6.1.5	Autres immobilisations financières	11
6.2	Actif circulant	11
6.2.2	Précisions sur d'autres créances	11
6.3	Fonds propres	11
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	12
6.3.2	Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs	13
6.3.3	L'excédent ou déficit de l'exercice	13
6.3.4	Subventions d'investissement	14
6.4	Fonds reportés et dédiés	14
6.5	Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges	15
6.6	Dettes	16
6.6.1	Précisions sur d'autres dettes	16
6.7	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice	17
7	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	18
7.1	Résultats par établissement	18

7.1.1	Produits de tiers financeurs	18
7.1.2	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20
7.1.3	Utilisations des fonds dédiés	20
7.1.4	Autres produits	20
7.2	Charges du compte de résultat	20
7.2.1	Achats de marchandises et variation des stocks :	20
7.2.2	Autres Achats et charges externes :	20
7.2.3	Aides financières	20
7.2.4	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20
7.2.5	Dotations aux provisions	20
7.2.6	Reports en fonds dédiés	20
7.3	Contributions volontaires en nature du compte de résultat	21
7.4	Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat	22
7.5	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	22
7.6	Engagements financiers donnés et reçus	24
7.6.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	24
8	INFORMATION SUR L'ABSENCE D'OBLIGATIONS D'ÉTABLISSEMENT D'UN COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25

1 Objet social

L'Association les Papillons Blancs d'Hazebrouck accueille plus de 1000 Personnes sur la Flandre Intérieure. Elle emploie près de 450 salariés. C'est une association de parents qui rassemble près de 362 adhérents.

L'Association pilote et gère 27 établissements, services, réseaux, Plateformes et dispositifs.

Elle assure la vie associative en proposant des rencontres, des conférences-débats, un journal d'information et tous autres événements.

L'Association s'est engagée depuis de nombreuses années à la réflexion du parcours des personnes en évitant au maximum les périodes de rupture.

Pour ce faire, elle a développé un partenariat actif et des réponses associatives.

Cette volonté a porté ses fruits et permet aujourd'hui à l'association d'avoir une réflexion d'ouverture et des avancées sur des projets innovants.

Les demandes et les attentes des Personnes mais aussi des familles changent et l'Association doit s'adapter.

La place de la Personne, son expression, sa capacité à faire des choix, l'innovation, l'accompagnement des familles, le nouveau militantisme, le travail en réseau et l'inclusion dans la société sont des axes importants du projet associatif.

L'association est une association gestionnaire et participe aux missions de services publics et d'intérêt général.

Sa gouvernance est constituée d'un Conseil d'administration composé de parents et amis, d'un bureau, d'une présidence et d'une direction générale.

Pour mener son action, l'Association dispose de parents militants et de professionnels engagés.

L'Association confie aux établissements et services les missions qu'elle anime. L'accompagnement se réalise à travers les valeurs associatives. Le siège est un lieu ressource pour les Personnes, les familles, les collectivités locales, les partenaires.

les valeurs :

Le respect de la Personne, la reconnaissance de la citoyenneté, le droit à l'expression, la lutte contre la discrimination, la bienveillance, l'égalité, la dignité, la solidarité, la fraternité, la laïcité, la discrétion, la confidentialité, fondent les valeurs de l'association.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'Association a pour mission l'accompagnement de Personnes en situations de Handicap sur l'ensemble du territoire de la Flandre Intérieure. A ce titre elle dispose d'une palette d'établissements allant de la petite enfance, enfance, adolescent et adultes. Elle souhaite également renforcer son rôle de référent autour de 4 thématiques principales :

- La déficience intellectuelle.
- Le polyhandicap.
- Les troubles du spectre autistique
- Les troubles psychiques

3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

— Investissements

- **Engagés antérieurement mais terminés durant l'exercice** : les travaux d'agrandissement du Siège pour un montant global de 506 060€
- **Engagés et terminés dans l'exercice** : différents investissements réalisés dans le cadre des Plans Pluriannuels d'Investissements (agencement des bâtiments, matériels et outillages, matériels de transport, renouvellement informatique, divers mobiliers d'hébergement ou de bureau) pour un montant global de 2 091 242€
- **Engagés dans l'exercice mais non terminés à la clôture** : au 31/12/2023, figure dans les immobilisations corporelles en cours un montant de 1 949 867€ correspondant à l'affectation par l'association d'une ancienne école, de l'extension des locaux du foyer de vie et des honoraires d'architecte ou d'autres diagnostics dans le cadre d'une construction d'une antenne de CAMSP/SESSD sur Merville en remplacement du bâtiment actuel et également dans le cadre des travaux du restaurant la Ballanden,

— Autres moyens/dépenses engagées

- Formation : le nombre d'heures de formation en lien avec les activités de l'entité s'est élevé à 6 848 heures, soit 223 femmes et 99 hommes formés.
- Entretien général/dépense de fonctionnement : sur l'année 2023, des travaux de toitures pour le CAMSP ont fait l'objet d'une reprise de provision pour grosses réparations à hauteur de 11 000€ ainsi qu'une reprise pour le Foyer Projets de vie à hauteur de 50 901€.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

L'Association a obtenu une extension de 4 places à compter du 1^{er} Avril 2023 pour le DASMO à hauteur de 120 000€. L'association a reçu l'accord pour le financement par l'ARS de fonds dans le cadre d'un appel à projet ESSMS Numérique avec un financement qui sera versé en 2024.

L'année 2023 a également été impacté par l'octroi de l'Ars et du Département du Nord de crédits complémentaires versés dans le cadre des revalorisations salariales au titre du Ségur 1 & 2 et de LAFORCADE 1 & 2.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation de manière pérenne. En conséquence, les états financiers 2023 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les règlements ANC 2018-06 et 2019-04 s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code de l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06, au règlement ANC 2019-04 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Néant

5.2 Principales méthodes comptables

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- le provisionnement des engagements en matière d'indemnité de départ en retraite conformément à l'article 324-1 ;
- la comptabilisation à l'actif des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'actif conformément aux articles 213-8, 213- 22, 221-1 et 222-1.
- la reprise au compte de résultat des subventions d'investissement en application de l'article 312-1 du règlement 2014-03;

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé.

6.1.1 État de l'actif immobilisé

Variation Consolidée des immobilisations - Exercice clos le 31/12/2023					
IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions et Apports	Cessions et Mises hors service	Virements de poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	70 578,46				70 578,46
Frais de recherche et de développement					
Concession, brevet, licence, marque, procédé, log.	52 995,45				52 995,45
Droit au bail, fonds commercial					
Autre immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immo incorporelles					
Immobilisations incorporelles TOTAL I	123 573,91				123 573,91
Terrains et agencements de terrains	1 726 743,94	64 774,10			1 791 518,04
Constructions	24 202 716,22	926 222,80		506 059,72	25 634 998,74
I.G.A.A. sur constructions	5 595 109,41	31 205,24			5 626 314,65
Installations techniques Matériel et outillage	3 552 965,02	239 972,51	75 081,77		3 717 855,76
Autres immobilisations corporelles IGAA divers	1 785 641,98	46 861,53	308,00		1 832 195,51
Autres immos corporelles matériel de transport	1 632 179,56	100 970,00	24 867,60		1 708 281,96
Autres immos corporelles Mat bureau et info.	721 151,17	133 043,81	49 183,58		805 011,40
Autres immos corporelles Mobilier	997 318,23	42 133,02			1 039 451,25
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	1 144 802,15	1 311 124,58		-506 059,72	1 949 867,01
Avances et acomptes sur immos corporelles					
Immobilisations corporelles TOTAL II	41 358 627,68	2 896 307,59	149 440,95		44 105 494,32
Participations					
Créances rattachées à des participations	150,00				150,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	214 788,27	89,60			214 877,87
Prêts					
Autres immobilisations financières	201 384,13		194 889,01		6 495,12
Immobilisations financières TOTAL III	416 322,40	89,60	194 889,01		221 522,99
TOTAL GENERAL (I + II + III) ...	41 898 523,99	2 896 397,19	344 329,96		44 450 591,22
Dont immobilisations subventionnées					
- sur taxe d'apprentissage	195 159,67				195 159,67
- autres	1 630 686,51				1 630 686,51

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Durée d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciel	3 ans
Constructions amortissement par composant	De 10 à 40 ans
Installations, agencements des constructions	10 à 20 ans
Petits outillages	5 ans
Gros outillages	7 ans
Matériel	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Variation Consolidée des amortissements - Exercice clos le 31/12/2023					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant Amort début Exercice	Augment. dotations exercice	Diminut. amort sur immos sorties	Virements de poste à poste	Montant Amort fin Exercice
Frais d'établissement	70 578,46				70 578,46
Frais de recherche et de développement					
Concession, brevet, licence, marque, procédé, log.	52 995,45				52 995,45
Droit au bail, fonds commercial					
Autre immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immo incorporelles					
Immobilisations incorporelles TOTAL I	123 573,91				123 573,91
Terrains et agencements de terrains	495 501,41	25 819,77			521 321,18
Constructions	12 409 060,07	1 026 234,43			13 435 294,50
I.G.A.A. sur constructions	3 749 892,20	273 884,91			4 023 777,11
Installations techniques Matériel et outillage	2 952 611,51	207 696,13	75 081,77		3 085 225,87
Autres immobilisations corporelles IGAA divers	1 280 090,42	88 803,20	308,00		1 368 585,62
Autres immos corporelles matériel de transport	1 074 547,43	150 915,70	24 867,60		1 200 595,53
Autres immos corporelles Mat bureau et info.	512 419,82	85 198,72	49 183,58		548 434,96
Autres immos corporelles Mobilier	697 698,79	56 992,17			754 690,96
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immos corporelles					
Immobilisations corporelles TOTAL II	23 171 821,65	1 915 545,03	149 440,95		24 937 925,73
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Immobilisations financières TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III) ...	23 295 395,56	1 915 545,03	149 440,95		25 061 499,64
Dont immobilisations subventionnées					
- sur taxe d'apprentissage	185 742,63	3 651,45			189 394,08
- autres	361 504,80	116 463,20			477 968,00

6.1.3 Frais d'établissement

Les frais d'établissement correspondent aux dépenses suivantes

- Frais de loyer, divers autres frais pour 16 739 €
- Frais de personnel avant ouverture pour 53 839 €

Ils sont amortis sur 5 ans.

6.1.4 Autres titres immobilisés

Ce poste comprend le montant des parts A et B auprès de la banque Crédits Coopératifs à hauteur de 12 159, des parts sociales auprès de la Caisse d'Épargne à hauteur de 202 696€ et des parts sociales auprès du Crédit Agricole pour 23€.

6.1.5 Autres immobilisations financières

Ce poste regroupe le montant des dépôts et cautionnements relatifs aux locations pour 6 495€ Le fonds de garantie UDAPEI pour 194 039€ a fait l'objet d'un remboursement sur 2023.

6.2 Actif circulant

6.2.1.1 Dépréciations

Le détail et la justification des dépréciations et corrections exceptionnelles de valeurs liées à la législation fiscale et concernant l'actif circulant sont les suivants :

Ce poste comprend les créances pour clients douteux de l'ESAT pour une valeur de 1 806.63 €.

6.2.2 Précisions sur d'autres créances

Les principaux postes des autres créances sont :

- Le solde de la subvention de la parentalité (service Direction Enfance Famille) du Département pour 23 333€, le solde de la subvention CAF pour la parentalité de 3 727€, le solde de la subvention Emploi Accompagné pour 164 680€
- Le solde de la subvention de l'Entreprise Adaptée SAPHA à recevoir pour 130 505€ au titre de l'aide aux postes.
- Les produits à recevoir en lien avec le personnel pour 98 990€
- Les incidences de TVA notamment la loi Dalo pour 287 469 €
- Le solde des participations inter associations (Udapei, Creai, Unapei, AGAP) pour un montant de 63 545€
- Les produits à recevoir 55 117€

6.2.2.1 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

Les charges constatées d'avance significatives sont les suivantes :

- Il s'agit d'abonnements, de maintenances diverses représentant 57 685€ / 70 908 € l'exercice précédent

6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

« Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des PM de DP à but NL applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

Tableau de variation des Fonds Propres

Libellé	Solde au début d'exercice	Augmentation	Diminution	mouvement de poste à poste	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D	E = A+B-C+D
FONDS PROPRES					
Fonds propres/associatifs sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	1 147,55				1 147,55
Fonds propres complémentaires	456 686,21				456 686,21
Fonds propres/associatifs avec droit de reprise					0,00
Fonds statutaires					0,00
Fonds propres complémentaires					0,00
Écarts de réévaluation					0,00
dont écarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise					0,00
RESERVES					0,00
Réserves statutaires ou contractuelles					0,00
Réserves pour projet de l'entité	1 134 073,00		48 000,00	48 000,00	1 134 073,00
Autres (hors réserves des ESSMS sous gestion contrôlée)					0,00
Excédents et réserves affectés à l'investissement	6 145 496,19	764 327,25		-48 000,00	6 861 823,44
Réserves de compensation des déficits	452 326,37				452 326,37
Réserves de compensation des charges d'amortissement	1 861 423,84				1 861 423,84
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	369 177,13				369 177,13
Autres réserves					0,00
REPORT A NOUVEAU					0,00
Report à nouveau hors activités sociales ou médico-sociales	517 665,87				517 665,87
Report à nouveau des activités sociales ou médico-sociales non contrôlées	162 347,76				162 347,76
Report à nouveau des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée (hors charges rejetées ou neutralisées)/ Résultat sous contrôle de tiers financeur	303 037,37	592 527,16	303 037,37		592 527,16
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs					0,00
Charges des activités sociales et médico-sociales dont la prise en compte est différée					0,00
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE					0,00
Résultat hors activités sociales ou médico-sociales	413 289,88	655 257,98	413 289,88		655 257,98
Résultat des activités sociales ou médico-sociales non contrôlées					0,00
Résultat des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée	592 527,16	628 453,46	592 527,16		628 453,46
Situation nette (sous total)	12 409 198,33	2 640 565,85	1 356 854,41		13 692 909,77
Fonds propres consommables					0,00
Subventions d'investissement/subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 278 598,75		120 114,65		1 158 484,10
Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement	12 243,33				12 243,33
Provisions réglementées relatives aux immobilisations					0,00
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif					0,00
Amortissements dérogatoires					0,00
Autres provisions réglementées	177 794,34	25 750,00			203 544,34
Droits de l'affectant ou du remettant					0,00
Total	13 877 834,75	2 666 315,85	1 476 969,06	0,00	15 067 181,54

6.3.2 Report à nouveau et résultats sous contrôle des tiers financeurs

Le « Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur » est constitué des résultats réalisés sur des projets (résultats d'établissements, de programmes) qui sont pris en considération par les organismes de financement pour déterminer le montant des ressources à attribuer pour les exercices suivants. Il fait l'objet d'une ventilation par exercice

DETAIL DES RESULTATS ET REPORTS A NOUVEAU

Association : HAZEBROUCK
Etablissement : ASSOCIATION

	SOLDE AU 31/12/2021	SOLDE AU 31/12/2022	SOLDE AU 31/12/2023
Résultats propres N-1 et antérieurs Reclasse anciennes subvention 102/103 et retraitement plan comptable 2020	583 949,23	680 013,63	680 013,63
TOTAL RAN GESTION PROPRE	583 949,23	680 013,63	680 013,63
Résultat N-2 Reclasse anciens fonds dédiés à affecter Résultat N-1	163 022,25	303 037,37	592 527,16
TOTAL RAN GESTION CONTROLEE	163 022,25	303 037,37	592 527,16
Résultat propre N	405 978,74	413 289,88	655 257,98
RESULTAT GESTION PROPRE	405 978,74	413 289,88	655 257,98
Résultat comptable N Reprise résultat N-1	373 371,62 88 208,75	592 527,16	628 453,56
RESULTAT GESTION CONTROLEE	461 580,37	592 527,16	628 453,56
Charges refusées à imputer sur fonds propres (RAN gestion propre)			
Charges refusées ou acceptées - Prime COVID			
RESULTAT ADMINISTRATIF	461 580,37	592 527,16	
Affectation :			
- Reprise sur résultat N+1			
- Réserve d'investissement		303 037,37	
- Résultat en attente décision ARS	303 037,37	335 483,15	
- Résultat en attente décision Conseil Dep		257 044,01	
- Réserve de l'entité	-21 667,00		
- Réserve de compensation	180 210,00	0,00	

6.3.3 L'excédent ou déficit de l'exercice

Le résultat de l'exercice se compose de :

- 655 257,98 €, résultat définitivement acquis à l'organisme ;
- 628 453,56 €, résultat sous contrôle de tiers financeurs, « résultat sous CPOM »

6.3.4 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan

La première application du changement de réglementation a été appliquée suivant le règlement 2018-06 de façon rétrospective, avec un effet à l'ouverture de l'exercice sur

- le poste subventions d'investissement (diminution),
 - le poste report à nouveau (augmentation),
- effet correspondant à la méthode retenue par notre entité ci-dessus décrite

6.4 Fonds reportés et dédiés

COMPTE	CATÉGORIES	Montant Initial au 31/12/2022	AUGMENTATIONS 2023	REALISATIONS 2023	VIREMENT DE POSTE A POSTE	SOLDES à engager au 31/12/2023
192100	FONDS DEDIES A L'INVESTISSEMENT	1 686 027,86		5 321,36	-429 910,15	1 250 796,35
192110	FONDS DEDIES WIFI ET SIMPLIFICATION DIGITALE	28 518,70		24 720,00		3 798,70
192120	FONDS DEDIES A L'INVESTISSEMENT REALISE	3 746 194,09	1 380,01	298 897,57	434 410,15	3 883 086,68
192218	FONDS DEDIES STAGIAIRES ET APPRENTIS	148 439,31	20 000,00	19 162,14		149 277,17
192219	FONDS DEDIES FORMATION	17 516,08				17 516,08
194010	FONDS DEDIES ACCOMPAG SPECIFIQUE	79 447,79	107 087,13			186 534,92
194030	FONDS DEDIES DIRRECTE ETUDE DEVELOP	15 000,00				15 000,00
194040	FONDS DEDIES ACCOMPAGNEMENT PFR ARS	141 599,38	30 855,00	37 557,80		134 896,78
194050	FONDS DEDIES CAMSP ACTIONS A REALISER	337 500,00				337 500,00
194130	FONDS DEDIES LA FORCADE 1 ARS	51 583,26		36 368,98		15 214,28
194220	FONDS DEDIES EVALUATION INTERNE EXTERNE	47 955,00		11 227,50		36 727,50
194250	FONDS DEDIES CAP HANDEO		28 000,00			28 000,00
194260	FONDS DEDIES IME GOOGLE WEEK	5 319,27				5 319,27
194270	FONDS DEDIES CAF		7 454,00			7 454,00
194280	FONDS DEDIES ARS DASMO DUNKERQUE		26 768,00			26 768,00
195010	FONDS DEDIES DON COLLEGE	1 830,82				1 830,82
195030	FONDS DEDIES CRCA MATERIEL INFORMATIQUE	4 400,79				4 400,79
195040	FONDS DEDIES UNAPEI MATERIEL ADAPTE	31 940,00		10 000,00		21 940,00
195090	FONDS DEDIES CONTRIB FINANCIERE AUTRES ORG	4 134,30				4 134,30
195240	FONDS DEDIES DON UNAPEI MATERIEL PAL	2 947,84				2 947,84
195241	FONDS DEDIES DON UNAPEI MATERIEL SABLIER	4 500,00	1 220,00		-4 500,00	1 220,00
195243	FONDS DEDIES WE CAN SPORT		14 753,24			14 753,24
195244	FONDS DEDIES ORANGE LE REFLEXE SOLIDAIRE		1 622,80			1 622,80
	FONDS DÉDIÉS /AUTRES RESSOURCES	6 354 854,49	239 140,18	443 255,15	0,00	6 150 739,52

6.5

Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges

Notre entité provisionne ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

— Un régime d'indemnités de départ à la retraite.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

— Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :

La méthode (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

— Age de départ à la retraite présumé **64** ans

— aux taux d'actualisation : turnover, et des différentes grilles ou tables de probabilités

— taux d'augmentation annuel des salaires avec la référence du salaire de novembre de l'année en cours

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover (= de la probabilité de démission),

— Des statistiques propres,

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Variation Consolidée des réserves et provisions - Exercice clos le 31/12/2023

Nature	Montant début exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminutions reprises utilisées	Diminutions reprises non utilisées	Montant fin exercice
RESERVES					
Réserve d'investissement	6 097 496,19	764 327,25			6 861 823,44
Réserve de compensation	452 326,37				452 326,37
Réserve de trésorerie	369 177,13				369 177,13
Autres réserves	3 043 496,84		48 000,00		2 995 496,84
TOTAL RESERVES	9 962 496,53	764 327,25	48 000,00		10 678 823,78
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Réserve de trésorerie	12 243,33				12 243,33
Réserve des plus values nettes d'actif	177 794,34	25 750,00			203 544,34
Autres provisions réglementées					
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES (1)	190 037,67	25 750,00			215 787,67
PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour litiges	53 508,94	3 762,00	2 255,82		55 015,12
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour risques d'emploi					
Provisions pour rémunération des T.H.					
Autres provisions pour risques	219,50				219,50
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES (2)	53 728,44	3 762,00	2 255,82		55 234,62
PROVISIONS POUR CHARGES					
Provisions pour pensions et oblig. similaires	1 919 256,55	26 885,90	268 188,33		1 677 954,12
Provisions pour grosses réparations	553 347,70	53 000,00	61 901,00		544 446,70
Autre provisions pour charges					
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES (3)	2 472 604,25	79 885,90	330 089,33		2 222 400,82
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles	106 714,31				106 714,31
Sur immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes redevables et usagers					
Sur comptes clients	1 806,63				1 806,63
Sur comptes financiers					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION (4)	108 520,94				108 520,94
TOTAL PROVISIONS (1+2+3+4)	2 824 891,30	109 397,90	332 345,15		2 601 944,05
Dont - d'exploitation		83 647,90	332 345,15		
Dotations - financières					
Et reprises - exceptionnelles		25 750,00			

6.6 Dettes

6.6.1 Précisions sur d'autres dettes

6.6.1.1 Produits constatés d'avance

A la clôture de l'exercice la variation du poste par rapport à l'exercice précédent s'explique ainsi

— Produits sur centrale achats Ami 2 : 1 715.26 €

6.7

État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des sûretés réelles, à la clôture de l'exercice

Etat Consolidé des Echéances, Créances et Dettes - Exercice clos le 31/12/2023

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances de l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	150,00		150,00	
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 495,12		6 495,12	
Créances de l'actif circulant				
Redevables et comptes rattachés	656 577,28	656 577,28		
Clients et comptes rattachés	964 653,15	962 492,43	2 160,72	
Autres créances	847 532,06	847 532,06		
Charges constatées d'avance	57 684,64	57 684,64		
TOTAL CREANCES	2 533 092,25	2 524 286,41	8 805,84	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes 2 ans max à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 2 ans	7 840 659,58	851 756,20	2 751 325,76	4 237 577,62
Emprunts et dettes financières divers				
Redevables créditeurs	62 657,44	62 657,44		
Fournisseurs et comptes rattachés	763 353,01	763 353,01		
Dettes fiscales et sociales	3 314 284,81	3 314 284,81		
Dettes sur immob et comptes rattachés	87 445,70	87 445,70		
Autres dettes	511 045,54	511 045,54		
Produits constatés d'avance	1 715,26	1 715,26		
TOTAL DETTES	12 581 161,34	5 592 257,96	2 751 325,76	4 237 577,62
Emprunts souscrits en cours d'exercice	675 514,00			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	835 069,01			

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Présentation des produits d'exploitation (cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés) ;
- Présentation des charges (aides financières, reports en fonds dédiés) ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature

7.1 Résultats par établissement

Etat de résultat consolidé

au : 31/12/2023

Code	Etablissement	Charges	Produits	Résultat
01	ASSOCIATION	441 196,24	692 135,53	250 939,29
02	SIEGE	2 065 985,14	2 052 988,55	-12 996,59
03	CAT ACTIVITE SOCIALE	4 053 127,06	4 073 474,23	20 347,17
04	ATELIERS DU PONT DES MEUNIERIS	4 744 452,35	5 088 418,87	343 966,52
05	ENTREPRISE ADAPTEE S.A.P.H.A.	2 355 977,73	2 416 329,90	60 352,17
06	I.M.E. LES LURONS	3 188 550,00	3 307 105,82	118 555,82
07	SESSD GRAIN DE SEL	1 751 175,35	1 797 151,80	45 976,45
08	FOYER HEBERGEMENT ST EXUPERY	1 672 460,94	1 683 579,14	11 118,20
09	FOYER DE VIE LES SYMPHORINES	2 055 109,02	2 150 265,01	95 155,99
10	ACCUEIL DE JOUR CAESTRE	83 542,92	83 534,80	-8,12
11	ACCUEIL DE JOUR HAZEBROUCK	616 917,03	622 499,76	5 582,73
12	S.A.V.S	447 698,43	439 141,67	-8 556,76
13	FOYER LOGEMENT LES 3 MOULINS	395 312,52	399 564,53	4 252,01
14	CAMSP 123 SOLEIL	2 004 334,36	1 962 270,13	-42 064,23
15	SAVS RENFORCE	172 849,62	194 317,15	21 467,53
16	FORMATION ASSOCIATIVE	119 936,32	119 936,32	
17	UNITE PERSONNES VEILL.CAESTRE	402 998,94	439 358,53	36 359,59
18	UNITES PERSONNES VIEIL HAZEBRO	706 080,22	723 439,15	17 358,93
19	ACCUEIL TEMPORAIRE	446 441,47	422 885,45	-23 556,02
21	FOYER DE PROJETS DE VIE	3 060 153,49	3 152 792,91	92 639,42
22	SAMSAH TED RELAIS	355 777,02	441 510,66	85 733,64
23	DASMO	497 379,82	609 154,90	111 775,08
24	PRAA	72 458,82	112 353,08	39 894,26
25	INSERTION	701 181,23	701 181,23	
26	PARH PLATEFORME ACCOMPAGNEMENT REPIT HAN	249 839,20	259 257,56	9 418,36
	Totaux ...	32 660 935,24	33 944 646,68	1 283 711,44

7.1.1 Produits de tiers financeurs

7.1.1.1 Concours publics et subventions d'exploitation

7.1.1.1.1 Concours publics

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
 - les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.
- Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

7.1.1.1.2 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire. Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

7.1.1.1.3 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	ARS	Département	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics			11 192 491€	7 922 097 €		
Subvention d'exploitation	€	172 057 €	€	84 188€	7 454 €	346 498 €
Subvention d'investissement						

7.1.1.2 Ressources liées à la générosité du public

7.1.1.2.1 Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles)

Le poste « dons manuels » comprend notamment

- Les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte soit 80 347 €

7.1.2 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Reprises sur dépréciation d'autres actifs hors legs ou donations destinés à être cédés : 332 345 €

Transferts de charges : 1 551 258 €

7.1.3 Utilisations des fonds dédiés

Utilisation de fonds reportés :

— Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation : 443 255€

7.1.4 Autres produits

Dans ce poste figure :

L'aide aux postes des Travailleurs d'ESAT et de l'Entreprise Adaptée SAPHA : 3 892 660 €

Le versement de la CAF pour l'APL des personnes en hébergement : 188 450 €

Des autres produits de gestion courante : 128 924 €

7.2 Charges du compte de résultat

7.2.1 *Achats de marchandises et variation des stocks* : 0 €

7.2.2 *Autres Achats et charges externes* : 4 280 208 €

7.2.3 Aides financières

Les aides financières comprennent les aides financières octroyées et les quotes-parts

— Il s'agit de la quote-part versée et provisionnée à l'UDAPEI 50 444 € et de la participation du DASMO pour l'Association de Roubaix Tourcoing pour 67 700 € soit au global 118 144 €.

7.2.4 Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Les dotations aux dépréciations comprennent celles relatives aux legs ou donations et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public. Le montant des dotations d'amortissements s'élève à 1 915 545 €.

7.2.5 Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions comprennent celles relatives aux legs ou donations avec charges. Les dotations aux provisions regroupent une provision pour risque à hauteur de 55 235 €, une provision pour retraite de 1 677 954€, et une provision pour grosse réparation de 544 447€. Ce compte a été mouvementé par une augmentation de 83 648€ et une reprise de 332 345€.

7.2.6 Reports en fonds dédiés

Seules les charges d'exploitation (et non les charges financières ni les charges exceptionnelles) comptabilisées sur l'exercice peuvent être affectées à (l'utilisation des fonds pour) des projets définis.

Au 31/12/2023, il a été affecté en report de fonds dédiés :

- Une subvention ARS
 - o pour le soutien des Apprentis : 20 000 €
 - o pour le projet CAP HANDEO à l'IME : 28 000€

- pour l'extension du DASMO concernant l'APEI de DUNKERQUE : 26 768€
- Une subvention du Département du Nord pour la PFR : 30 855 €
- Une subvention de l'UNAPEI Hauts de France dans le cadre d'un achat de matériel pour l'accueil temporaire pour 1 220€.
- Une subvention du comité Olympique Sport adapté de 14 753€
- Une subvention Orange le reflexe solidaire de 1 623€
- Une subvention de la CAF pour la parentalité de 7 454€
- Une subvention pour le fonctionnement du CEJ-JR de 107 087€
- Une subvention a l'investissement de 1 380€

7.3 Contributions volontaires en nature du compte de résultat

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.

Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.

Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature :

- En effet la nature et l'importance des contributions volontaires en nature correspondantes au nombre de bénévoles qui nous apportent un soutien en équivalent temps plein est de 3.57 en dehors des membres du Conseil d'Administration soit : une valorisation de 5 627 h à 11.52 € smic (64 823 €) non significatives au regard du budget global de l'Association.

7.3.1.1 Mises à disposition gratuite de biens ou locaux

L'association met à disposition deux bureaux au n°18 rue de la Sous-Préfecture pour des partenaires : le PCPE de l'ANAJI et l'EDAP.

7.4 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

7.4.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires payés en 2023 correspondent à 25 331.74 € TTC au titre de 2022, dont 900 € TTC pour un dossier spécifique de certification dans le cadre de l'octroi d'une subvention de la Région sur des crédits IEJ/FEDER pour le bilan 2022. Et d'un acompte de 6 000€ au titre de 2023. Il a été provisionné le solde des honoraires 2023 à hauteur de 22 584€ TTC

7.5 *Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)*

Le montant total des « rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature » s'est élevé à 174 753 € en 2023.

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	44
Agents de maîtrise et Techniciens	119
Employés	137
Ouvriers	101
Médecins	5
Apprentis et contrats aidés	7
TOTAL	413

I.1-Effectifs CDI - CDD Année 2023

TOTAL Association

Etablissement	2021						2022						2023					
	CDI			CDD			CDI			CDD			CDI			CDD		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
01 ASSOCIATION LES PAPILLONS B		6	6		1	1		5	5					3	3	1	1	2
02 SIEGE	5	13	18		1	1	6	14	20		1	1	6	14	20			
03 ESAT DU PONT DES MEUNIERS	27	24	51	2	3	5	25	26	51	1	4	5	24	28	52	1	3	4
05 SAPHATE LIER PROTEGE	41	10	51	2	1	3	42	12	54	8	2	10	50	12	62	5	1	6
06 IME DES LURONS	14	34	48	2	5	7	11	33	44	3	1	4	9	39	48	4	3	7
07 SESSD GRAIN DE SEL	1	20	21		2	2	1	18	19		2	2	1	18	19		4	4
08 FOYER HEBERGEMENT ST EXUP	6	17	23	1	5	6	6	16	22		8	8	7	16	23		3	3
09 FOYER DE VIE LES SYMPHORIN	11	17	28		4	4	11	17	28	1	4	5	11	18	29	1	3	4
10 ACCUEIL DE JOUR	1		1					1	1									
11 ACCUEIL DE JOUR HAZEBROUCK	1	6	7	1	3	4	1	7	8	1	2	3	1	7	8	1	3	4
12 SERVICE EN MILIEU OUVERT	2	3	5		3	3	2	4	6		1	1	2	4	6			
13 FOYER LOGEMENT LES 3 MOULI	2	4	6	1		1	2	5	7		1	1	2	5	7		1	1
14 C A M S P	2	23	25		3	3	1	30	31	1		1	1	31	32	1	2	3
15 SAVS RENFORCE	1	1	2				1	1	2				1	1	2			
17 UN PERS VIEIL CAESTRE		6	6		1	1		6	6		2	2	1	5	6		1	1
18 UNITE PERS VEIL HAZEBROUC	2	6	8	1	5	6	2	6	8	1	3	4	2	6	8	2	3	5
19 ACCUEIL TEMPORAIRE	1	6	7	1	1	2	1	7	8	1		1	2	8	10		1	1
21 FOYER DE PROJETS DE VIE	12	20	32	2	6	8	16	29	45	2	8	10	15	27	42	3	7	10
22 SAMSAH TED RELAIS		5	5					6	6		1	1	4	4	4		1	1
23 DASMO	1	5	6					4	4		1	1	4	4	4	1	2	3
24 PRAA	1	1	2					1	1				1	1	1		1	1
25 INSERTION		6	6		1	1		8	8		2	2	1	8	9		3	3
26 PARH PLATE FORME ACCOMPAG							1	4	5				1	4	5			
TOTAL Association	131	233	364	13	45	58	130	259	389	19	43	62	137	263	400	20	43	63

I.2-ETP CDI - CDD Année 2023

TOTAL Association

Etablissement	2021						2022						2023					
	CDI			CDD			CDI			CDD			CDI			CDD		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
01 ASSOCIATION LES PAPILLONS B		3,72	3,72		0,50	0,50		3,50	3,50					2,40	2,40	0,70	0,50	1,20
02 SIEGE	4,66	12,50	17,16		1,00	1,00	5,57	13,70	19,27		0,50	0,50	5,57	14,00	19,57			
03 ESAT DU PONT DES MEUNIERS	26,30	20,93	47,23	1,69	2,46	4,15	24,50	22,23	46,73	1,00	4,00	5,00	23,50	24,73	48,23	1,00	3,00	4,00
05 SAPHATE LIER PROTEGE	40,37	9,80	50,17	2,00	0,80	2,80	41,90	11,06	52,96	7,57	1,29	8,86	48,97	10,84	59,81	4,97	1,00	5,97
06 IME DES LURONS	11,31	27,13	38,45	2,00	4,57	6,57	10,07	27,11	37,18	3,00	1,00	4,00	8,07	31,78	39,85	4,00	3,00	7,00
07 SESSD GRAIN DE SEL	1,00	14,24	15,24		1,60	1,60	1,00	15,20	16,20		1,75	1,75	1,00	15,20	16,20		3,25	3,25
08 FOYER HEBERGEMENT ST EXUP	5,40	15,05	20,45	1,00	4,80	5,80	5,40	14,50	19,90		7,80	7,80	6,20	14,50	20,70		3,00	3,00
09 FOYER DE VIE LES SYMPHORIN	9,90	14,25	24,15		3,50	3,50	9,90	14,25	24,15	1,00	2,87	3,87	9,90	15,45	25,35	1,00	2,18	3,18
10 ACCUEIL DE JOUR	1,00		1,00					1,00	1,00									
11 ACCUEIL DE JOUR HAZEBROUCK	1,00	5,60	6,60	0,57	3,00	3,57	1,00	6,60	7,60	0,57	2,00	2,57	1,00	6,60	7,60	0,57	3,00	3,57
12 SERVICE EN MILIEU OUVERT	2,00	2,00	4,00		2,14	2,14	2,00	3,00	5,00		0,57	0,57	2,00	3,00	5,00			
13 FOYER LOGEMENT LES 3 MOULI	1,85	3,35	5,20	1,00		1,00	1,85	3,89	5,74		0,23	0,23	1,85	3,89	5,74		1,00	1,00
14 C A M S P	1,50	15,00	16,50		1,15	1,15	0,50	19,10	19,60	0,50		0,50	0,50	20,15	20,65	0,50	0,73	1,23
15 SAVS RENFORCE	1,00	1,00	2,00				1,00	1,00	2,00				1,00	1,00	2,00			
17 UN PERS VEIL CAESTRE		5,65	5,65		1,00	1,00		5,65	5,65		2,00	2,00	1,00	4,65	5,65		1,00	1,00
18 UNITE PERS VEIL HAZEBROUC	2,00	6,00	8,00	0,60	4,60	5,20	2,00	6,00	8,00	0,60	2,60	3,20	2,00	6,00	8,00	1,60	2,60	4,20
19 ACCUEIL TEMPORAIRE	1,00	4,75	5,75	1,00	1,00	2,00	1,00	4,85	5,85	1,00		1,00	1,50	4,85	6,35		1,00	1,00
21 FOYER DE PROJETS DE VIE	11,25	17,30	28,55	2,00	6,00	8,00	15,00	26,40	41,40	1,13	5,98	7,12	13,20	25,90	39,10	3,00	6,22	9,22
22 SAMSAH TED RELAIS		3,90	3,90					4,80	4,80		1,00	1,00		3,20	3,20		0,60	0,60
23 DASMO	0,20	3,80	4,00					3,30	3,30		1,00	1,00		3,40	3,40	1,00	2,00	3,00
24 PRAA	1,00	1,00	2,00					1,00	1,00					1,00	1,00		0,60	0,60
25 INSERTION		5,60	5,60		1,00	1,00		7,80	7,80		1,20	1,20	1,00	7,57	8,57		2,20	2,20
26 PARH PLATE FORME ACCOMPAG							0,80	2,10	2,90				0,80	2,20	3,00			
TOTAL Association	122,75	192,56	315,31	11,86	39,13	50,98	124,49	217,03	341,53	16,37	35,79	52,17	129,06	222,32	351,38	18,34	36,89	55,23

Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.6 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties bancaires		458 957 €
Créances cédées non échus		
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

7.6.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité provisionne ses engagements, dont les principales caractéristiques en particulier celles de leur estimation à la date de clôture ont été précisées dans la partie « provisions ».

8 Information sur l'absence d'obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Notre entité n'est pas soumise aux obligations d'établissement d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public visant les associations, fondations, fonds de dotation faisant appel à la générosité du public percevant des dons pour un montant supérieur à 153K€.